

**ÉLECTION 2008 – « Pas touche aux droits des femmes ! », déclare une coalition non partisane de défense des droits****Le 28 septembre sera la Journée nationale d'action partout au Canada**

**Ottawa, 25 septembre 2008** – Plus tôt aujourd'hui à Ottawa, une coalition non partisane d'organismes de défense des droits sexuels et reproductifs, dont des syndicats et des organismes féministes, a exigé en conférence de presse que chacun des partis politiques et de leurs candidats se prononce sur les droits reproductifs des femmes, notamment leur droit à choisir. Elles veulent obtenir des engagements fermes pour que soit disponible partout au Canada des services publiques d'avortement. Avant la récente dissolution du Parlement, certains projets de loi d'intérêt privé y avaient été débattus qui auraient porté atteinte au droit juridique à l'avortement.

La conférence de presse était animée par la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada, le Congrès du travail du Canada, la Fédération du Québec pour le planning des naissances et Action Canada pour la population et le développement, organismes formant un front uni en faveur de la mobilisation des électrices et électeurs.

« Les partis politiques et leurs candidats doivent savoir que les Canadiennes les auront à l'œil pendant la campagne. Nous voulons que chaque parti s'engage à ne pas toucher au droit fondamental d'une femme à décider de sa procréation, » a rappelé Barb Byes, Première vice-présidente du Congrès du travail du Canada. « Les femmes de notre pays ne perdront pas leurs droits si chèrement acquis, peu importe leur milieu socio-économique, religieux ou ethnique. Nous croyons que cette question pèsera lourd dans le choix des électrices. »

La coalition se dit « gravement préoccupée » des intentions politiques qu'elles soupçonnent derrière les projets de loi d'intérêt privé C-338 (criminalisant les avortements effectués après la vingtième semaine de grossesse), C-484 (sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels) et C-537 (protégeant le droit de conscience des professionnels de la santé).

« Les droits des femmes ont subi plusieurs attaques durant la dernière année, et nous voulons qu'ils deviennent un enjeu électoral. Le projet de loi C-338, qui aurait criminalisé un avortement après la vingtième semaine, visait de toute évidence à réduire le droit d'une femme à choisir. Le projet de loi C-537 était plus sournois, puisqu'il aurait permis à un professionnel de la santé de limiter ou de refuser au nom de ses convictions religieuses des soins dus à une femme, » a expliqué Caroline Egan, porte-parole de la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada.

« Le projet de loi le plus dangereux, C-484 (sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels), aurait permis la re-criminalisation de l'avortement. Et pourtant, plusieurs députés de divers partis l'ont appuyé en deuxième lecture, et il a même failli être approuvé en troisième lecture aux Communes avant que la dissolution ne le fasse mourir au Feuilleton, » a rajouté Johanne Fillion, de la Fédération du Québec pour le

planning des naissances. « N'importe quelle femme, qu'elle soit enceinte ou non, a le droit de vivre libre de toute violence. Le *Code criminel* considère déjà la violence familiale et la grossesse comme circonstances aggravantes qui permettent des peines plus sévères suite à de pareils crimes. »

Selon Erin Williams, de la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes, « le projet de loi C-484, malgré son préambule, ne faisait rien pour contrer la violence à l'endroit des femmes, et en refaisait plutôt des victimes. Le gouvernement doit se doter de stratégies nationales en matière de prévention, de logement abordable, d'emploi et de services de garde, quatre secteurs de lutte à long terme contre la violence faite aux femmes. »

Ce sont toutes ces menaces qui ont poussé la coalition à décréter que le 28 septembre prochain sera la Journée nationale d'action contre le projet C-484. La campagne électorale en cours fera de cette Journée nationale d'action une tribune permettant de demander aux partis politiques et à leurs candidats de se prononcer sur les droits des femmes, notamment leur droit à choisir, et de s'engager sans équivoque à ne proposer aucun projet de loi anti-choix durant le prochain Parlement.

## **DOSSIER SUR LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION, 28 septembre :**

### **Montréal**

- **Manifestation débutant au Parc Lahaie (coin St-Laurent et St-Joseph) à 13h30**
- Personne-contact : Nathalie Parent, [nparent@fqpn.qc.ca](mailto:nparent@fqpn.qc.ca) ou [www.contreC484.qc.ca](http://www.contreC484.qc.ca)

### **Ottawa**

- **Rallye au Parc Minto/Monument aux Femmes à compter de midi**
- Organisme-contact : Coalition pro-choix d'Ottawa, [jsquires@chebucto.ns.ca](mailto:jsquires@chebucto.ns.ca)

### **Vancouver**

- **« STOP the Cons! » - protestation visuelle contre le gouvernement anti-choix des Conservateurs , à la Vancouver Art Gallery, du côté de la rue Robson, à compter de midi**
- Personne-contact : Joyce Arthur, [jharthur@shaw.ca](mailto:jharthur@shaw.ca)

### **Toronto**

- **Rallye débutant à midi au Bloor Parkette, coin sud-est des rues Bloor et Spadina**
- Personne-contact : Carolyn Egan, [c.egan@sympatico.ca](mailto:c.egan@sympatico.ca)